



#### CAUTIONS :

**A votre arrivée, un chèque de caution de 250€ vous sera demandé pour garantir le respect de l'installation locative ainsi que la propreté du logement à votre départ.** Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité. **Ce chèque vous sera retourné dans un délai de 15 jours après votre départ par Poste. Votre caution est aussi engagée en cas de non respect de la consigne de ne pas fumer à l'intérieur des locatifs et en cas de non respect du règlement intérieur : nuisances sonores notamment.** Le nettoyage de fin de séjour est à la charge du locataire : ce ménage implique de jeter les alèses papier fournies à votre arrivée, essuyer le mobilier ; secouer coussins et matelas pour enlever le sable, nettoyer four, plaques de gaz, cafetière, réfrigérateur (le dégivrer la veille de votre départ si besoin), laisser la vaisselle propre et rangée, nettoyer entièrement la salle de bain (lavabo, douche et WC), balayer et nettoyer le sol, laisser le mobilier de jardin propre et ordonné, déposer vos sacs poubelles au local prévu à cet effet. Prière de ne laisser aucune denrée alimentaire dans les locations à votre départ.